

TITRE DE TRANSPORT JUNIOR

Année scolaire 2019 / 2020

Collégiens et lycéens résidant la commune de Cormontreuil

Il permet aux élèves d'emprunter le réseau de transports en commun Citura.

Ce titre concerne la fréquentation d'un établissement situé dans l'une des communes suivantes : Bétheny, Bezannes, Cernay-les-Reims, Champfleury, Champigny, Cormontreuil, Puisieulx, Prunay, Reims, Saint Brice-Courcelles, Saint-Léonard, Sillery, Taissy, Tinquaux, Trois-Puits, Villers-aux-Nœuds).

LES CRITERES D'ATTRIBUTION

L'élève doit résider à plus de 4km (trajet piéton) de son établissement scolaire (sauf cas particuliers).

Pour plus d'infos, notamment pour les cas particuliers : www.grandreims.fr

'Les compétences' – 'Transports' – 'Transports scolaires' – 'Titre Juniors Citura'

LE FORMULAIRE DE DEMANDE

La commune de Cormontreuil instruit les demandes de ses habitants. Des formulaires sont disponibles en Mairie, et en ligne www.grandreims.fr ou www.cormontreuil.fr.

Le dossier complet est à adresser en Mairie - Place de la République BP6 51350 CORMONTREUIL (ou à déposer). Les réponses sont envoyées à partir du 19 août 2019.

L'UTILISATION DU TITRE JUNIOR

3 formules :

- annuelle « 2 allers et retours » chaque jour scolaire de l'année
pas de voyage le dimanche, les jours fériés, pendant les vacances scolaires et en soirée

Montant annuel	160,80 €
<i>Participation annuelle Grand Reims</i>	120,50 €
<i>Participation annuelle de l'élève</i>	40,30 €

- annuelle Jilli « voyages illimités »

Montant annuel	260,10 €
<i>Participation annuelle Grand Reims</i>	120,50 €
<i>Participation annuelle de l'élève</i>	139,60 €

- trimestrielle « 2 allers et retours » chaque jour scolaire de l'année
pas de voyage le dimanche, les jours fériés, pendant les vacances scolaires et en soirée

Montant annuel	160,80 €
<i>Participation annuelle Grand Reims</i>	120,50 €
<i>Participation trimestrielle de l'élève</i>	13,44 €